



Communiqué de presse

Montreux, le vendredi 20 mai 2016

Inauguration du complexe sportif de la Saussaz

Le samedi 21 mai prochain, une cérémonie officielle marquera l'inauguration du nouveau stade d'athlétisme de La Saussaz à Chailly. Y assisteront les représentants des dix communes de la Riviera, qui sont les partenaires de cette importante réalisation intercommunale.

Le projet de nouveau complexe sportif comprenait deux volets : le premier, dédié au réaménagement complet du stade d'athlétisme régional et des locaux attenants - vestiaires, buvette, espaces de rangements, etc. - est terminé et sera inauguré samedi. Le second volet est avant tout montreusien et vise à compléter les terrains de football actuels en remplacement des terrains de Rennaz, sur le site du futur hôpital régional. Les terrains de football seront prêts au mois d'août prochain.

En début d'année 2014, les Conseils communaux des dix communes de la Riviera acceptaient le préavis relatif au financement régional du complexe sportif de la Saussaz à Chailly, pour un montant de 18.5 millions de francs. Les travaux ont débuté en août 2014 et la première pierre a été posée le 17 décembre de la même année. Les travaux sont désormais achevés et le complexe d'athlétisme est prêt à remplir son office auprès de la population de la région.

Les principaux utilisateurs du stade d'athlétisme sont les membres des clubs régionaux d'athlétisme et de triathlon, soit le CARE et Triviera. Ces deux clubs totalisent plus de 400 membres, dont 190 juniors. Cependant, les infrastructures d'athlétisme sont aussi utilisées par l'association Montreux Running, la FSG Chailly, le club de marche de La Tour-de-Peilz, ainsi que le groupe Handisport de la Riviera. Les écoles de Montreux sont également des utilisateurs importants, puisque les classes des deux établissements y viennent tous les jours, d'avril à juillet et d'août à octobre.

Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur le toit. Fidèle à l'engagement de la Commune en faveur du développement durable, ce système de production d'énergie renouvelable permet de subvenir aux besoins du complexe sportif pendant la journée. Le surplus d'énergie électrique produit est vendu au réseau.

L'accès en transports publics a été intégré au projet. Ainsi, la ligne 214 (Clarens – Chailly – Blonay) est renforcée en soirée, avec une fréquence toutes les 30 minutes jusqu'à 22 heures du lundi au samedi. Un parking de 140 places – qui sera terminé à la mi-juin - et un cheminement sécurisé pour les piétons ont également vu le jour. Grâce à ces réalisations, la Commune de Montreux bénéficie désormais sur son territoire d'un complexe sportif d'envergure régionale.

La Municipalité